



CCD SA

1926 FULLY - Tél 027 746 33 03

Traitement des effluents phytosanitaires

• **Phytobarre : gestion de 9 à 49 m³ d'effluents.** (en suisse Max.30m³/an)

De 1 à 6 éléments interconnectés de 9 m³

PHYTOBARRE consiste en un ou plusieurs bassins couverts (jusqu'à 6 par série), hors-sol, de 9 m³ chacun dans lesquels sont collectés, confinés et traités les effluents.

Ces bassins sont composés d'une structure légère étanchéifiée par un liner échangé après 10 ans.

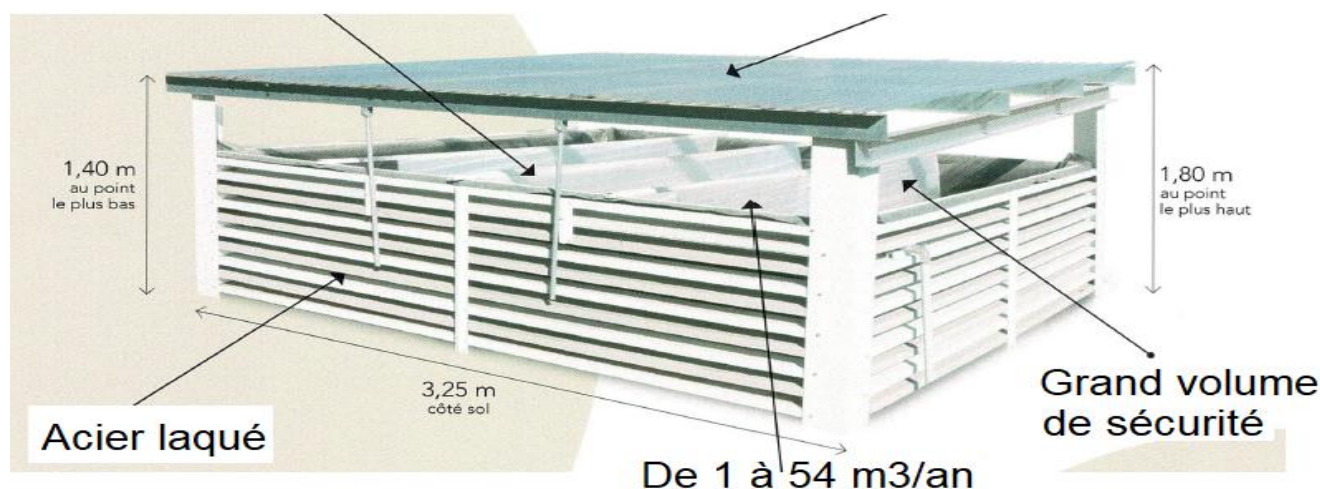
Le traitement combine, de manière simultanée, l'évaporation naturelle, sous l'action du soleil et du vent et l'action de bactéries sélectionnées en laboratoire, les bactéries photosynthétiques, qui dégradent les produits phytosanitaires.

Avantages :

- ✓ Zéro rejets
- ✓ Zéro manutention
- ✓ Zéro épandage

Durée de vie de la bâche 10 ans

Toît transparent

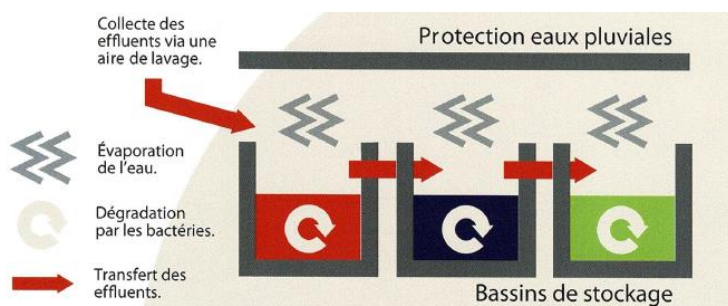


Dégradation des effluents, Par les bactéries sélectionnées et l'évaporation naturelle.

1 seul lot de bactéries par an



Enregistré en France auprès du Ministère en charge de l'Écologie sous le numéro PT18001.



CCD SA - Chemin de l'Autoroute 5 – CH-1926 Fully

Tél 027 746 33 Email : info@ccdsa.ch www.ccdsa.ch



MAGASIN EN LIGNE